

** Initialement prévue durant les vacances de Pâques, la biennale a été avancée en raison des élections présidentielles (salle occupée).*

Règlement et Conditions de Participation

Unique dans le département des Hautes-Pyrénées, cette manifestation à la notoriété toujours croissante est ouverte à tous les peintres et sculpteurs (professionnels ou amateurs) sur sélection. Pour cette 5^e édition, plus de 200 œuvres seront exposées au Centre Léo Lagrange de Séméac, un espace rénové de plus de 800 m².

Récompenses : 7 prix seront attribués, dont deux Grands Prix (un en peinture, un en sculpture) d'une valeur de 500 € chacun.

1. Calendrier

- 25 janvier 2027 : Date limite pour le retour du dossier de candidature.
- Du 8 au 14 février 2027 (Semaine 6) : Envoi des résultats de la sélection par mail ou courrier.
- Finalisation de l'inscription par l'artiste avant le 21 février 2027
- Vendredi 5 mars 2027 (10h - 20h) : Dépôt sur le lieu des tableaux sélectionnés .
- Samedi 6 mars 2027 (9h - 13h) : Dépôt sur le lieu des sculptures sélectionnées.
- Samedi 6 mars 2027 (18h) : Vernissage de la Biennale (présence des artistes souhaitée, badge distribué à l'entrée).
- Exposition du 7 au 21 mars 2027
- Dimanche 21 mars 2027 (à partir de 17h) : Retrait impératif des œuvres.

2. Modalités

Chaque artiste peut proposer un maximum de 5 œuvres dans les catégories Peinture et/ou Sculpture. Les dossiers doivent être envoyés par mail (un accusé de réception vous sera retourné, nous recontacter si réception non renvoyé), ou sur clé USB, CD ou photos par voie postale.

Le dossier doit comprendre :

- La fiche de candidature dûment complétée.
- Les photos non retouchées des œuvres proposées (1 photo par œuvre, format JPEG ou PDF, 1 Mo maximum par photo numérique). Le choix se faisant à partir des photos, soignez la qualité de vos prises de vue.
- Informations à joindre pour chaque photo : Nom de l'artiste, nom de l'œuvre, dimensions, sens de l'œuvre (haut/bas pour l'abstrait), technique utilisée, et prix de vente (ou mention "Réservé").

⚠ Exclusions : Les œuvres déjà exposées lors d'une précédente biennale, les copies, les plagats ou les travaux de stages décelés seront immédiatement exclus.

3. Processus de Sélection et Frais

Un comité de sélection indépendant composé de personnes du monde de l'art choisira entre 0 et 5 œuvres par artiste. Sa mission est de concevoir une exposition de qualité et diversifiée, sans juger l'artiste lui-même. Ses choix seront sans appel. Les œuvres sélectionnées devront obligatoirement être celles exposées.

- Frais de participation : Un droit de 15 € par œuvre retenue sera exigé pour couvrir les frais de logistique (publicités, affiches, invitations, flyers, catalogues, vernissage ...).
- Validation : La fiche finale d'inscription (qui vous sera envoyée avec la sélection des œuvres) et le règlement par chèque (à l'ordre de *l'Amicale des Arts de Séméac*) devront être renvoyés pour valider définitivement l'inscription.

4. Normes Techniques des Œuvres

Catégorie	Critères et Dimensions Requises
Peintures	Format minimal de 20 points (73 x 50 cm) ou surface minimale de 3650 cm². Dimensions maximales autorisées : 1,20 m x 2,00 m, largeur x hauteur (cadre compris).
	Pour les cadres sous verre (aquarelles, pastels...) un petit passe-partout peut être intégré dans le calcul des dimensions (largeur maximum de 7 cm sur le pourtour).
Sculptures	Les œuvres trop petites seront écartées. Un socle stable et adapté à l'œuvre doit obligatoirement être fourni par l'artiste pour l'exposition. L'installation se fera dans l'espace alloué en coordination artiste/organisateurs

L'organisateur se réserve le droit de refuser toute œuvre non conforme à la photo, mal encadrée, dotée d'un système d'accrochage défectueux, présentant un danger ou avec support instable .

5. Ventes et Assurances

- Ventes : L'association ne prend aucune commission sur les ventes. Elle se charge uniquement de mettre en relation l'artiste et l'acquéreur. Les artistes doivent alors être en règle vis à vis des organismes sociaux et fiscaux (siret...).
- Assurance : **L'assurance des œuvres reste à la charge exclusive des artistes.** Bien que toutes les précautions soient prises (système d'alarme, surveillance...) l'association décline toute responsabilité en cas de perte, vol, détérioration ou accident. Aucun recours ne pourra être exercé contre les organisateurs. En cas de force majeure entraînant l'annulation, seules les sommes de participation versées seront restituées.

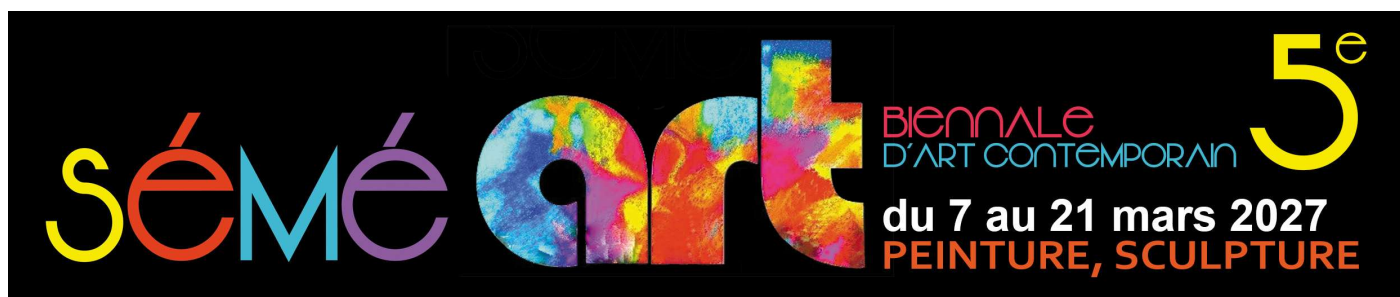
6. Déroulement du Salon et Animations

- Horaires d'ouverture : Tous les jours de 14h à 18h30. Les samedis et dimanches de 10h à 18h30.
- Permanences : Les gardes sont assurées par des membres de l'association organisatrice, mais les artistes sont invités à s'y associer pour présenter leur travail au public (un vrai plus pour les ventes).
- Animations gratuites : Pour dynamiser le salon et promouvoir les artistes, des démonstrations, débats ou projections animés par les exposants sont envisagés durant toute l'exposition. Si vous souhaitez proposer une animation, merci de le signaler dès votre candidature.

7. Contacts et Informations Pratiques

- Organisateur : L'Amicale des Arts de Séméac
- Siège social : Impasse des derniers francs, « Salle Marie Aline Lanusse », 65600 Séméac
- Lieu de la Biennale : Centre Léo Lagrange, 1 rue Jules Ferry, 65600 Séméac
- Téléphones organisateurs : 06 35 90 66 06 ou 06 60 09 23 65 ou 05 62 36 14 67
- Candidature par internet : semeart65@gmail.com
- Candidature par voie postale : M^e Michèle Borrue, 5, avenue des Sapins, 65690 Barbazan-Debat
- Si problèmes ne pas hésiter à contacter l'organisation

Note : La participation à « SéméART » suppose l'adhésion sans réserve au présent règlement.



Fiche de candidature à compléter et à renvoyer (par e-mail ou voie postale)
avant le 25 janvier 2027 avec les photos des œuvres proposées

PEINTRE SCULPTEUR rayer la mention inutile

Nom :

Prénom :

Nom d'Artiste (si différent) qui figurera sur le catalogue :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

Code Postal :

Ville :

N° de Téléphone :

Site internet (si vous en avez un) :

Œuvres Proposées (5 maximum) :

Nom de l'œuvre	dimensions	technique	Prix ou R.

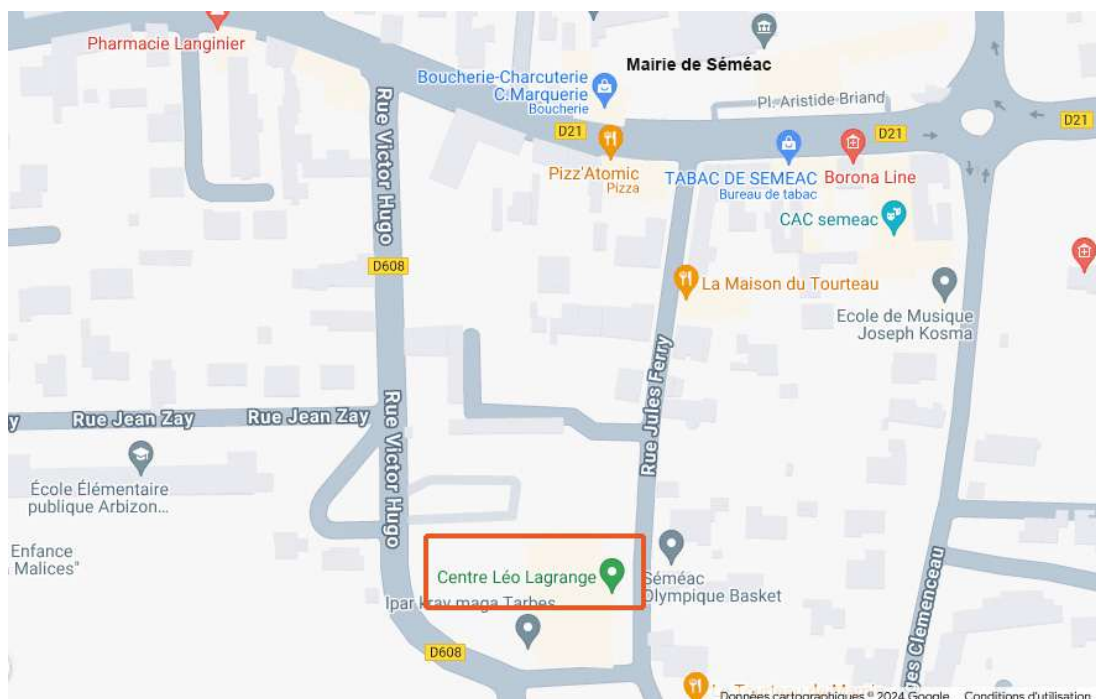
Adresses pour le renvoi :

E Mail : semeart65@gmail.com

Postale : M^e Michèle BORRUEL, 5, avenue des Sapins, 65690 Barbazan-Debat

Souhaitez-vous réaliser une animation lors de la Biennale. Oui Non (rayer la mention inutile)

Si oui que proposeriez-vous ? (Pouvez aussi préciser la durée et éventuellement la période souhaitée)



Plan de situation du lieu d'exposition



Vue partielle du Centre Léo Lagrange (Rez de chaussée)

Site Séméart : <https://semeart.odexpo.com>